

Quartier Beisson Ville d'Aix-en-Provence

1 312 habitants



5% de la population des quartiers prioritaires du CT du Pays D'Aix réside sur Beisson

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du CT
Jas-De-Bouffan	6 900	28,1%
Beisson	1 312	5,3%
Encagnane	4 642	18,9%
Corsy	1 173	4,8%
Notre-Dame	1 226	5,0%
Quartiers Centre Ancien Et Sud Ouest	1 642	6,7%
Secteur Centre	6 505	26,5%
La Frescoule	1 162	4,7%
QP - CT Pays d'Aix	24 562	100%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	-

Source : CGET & Insee 2013

Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

24 562 habitants résident sur les 8 quartiers de la Politique de la ville du CT du Pays d'Aix. Ils représentent 8% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

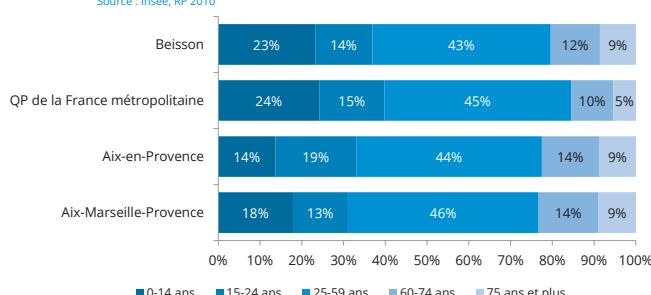
1 312 habitants résident sur le quartier Beisson soit 5% de la population des QP du Conseil de Territoire.

1% de la population d'Aix-en-Provence vit dans ce quartier de la politique de la ville.

37% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge

Source : Insee, RP 2010



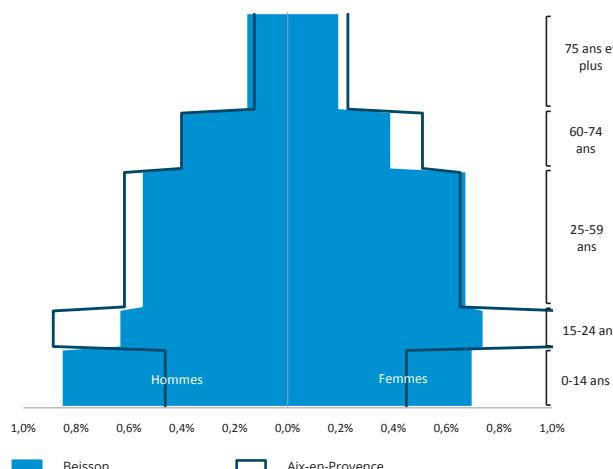
Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Beisson possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 37% de sa population a moins de 25 ans (**300 enfants de moins de 15 ans et 180 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **43%** des habitants du quartier (**560 personnes**).

21% des habitants du quartier ont 60 ans ou plus (**dont 155 personnes de 60-74 ans et 110 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre la sur-représentation des moins de 15 ans dans le quartier Beisson au regard de la ville d'Aix-en-Provence.



Un indice de jeunesse de 1,6

L'indice d'évolution des générations âgées atteint 1,4, soit une valeur très proche de la moyenne communale. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

L'indice de jeunesse (le rapport entre les moins de 20 ans et les 60 ans et plus) est de 1,6, valeur plus élevée que la moyenne d'Aix-en-Provence (0,9).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Beisson	1,6	155	113	1,4
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Aix-en-Provence	0,9	19 327	12 508	1,5
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

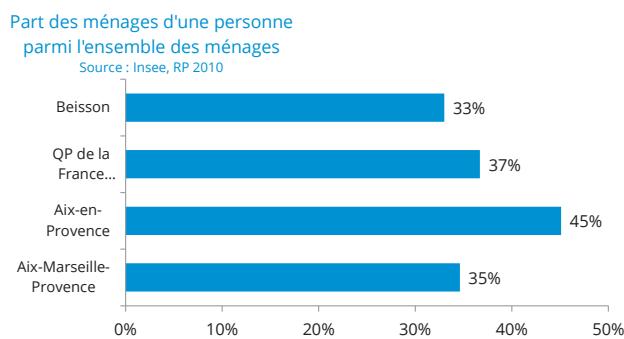
L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Beisson	2,3	570
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Aix-en-Provence	2,0	68 552
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

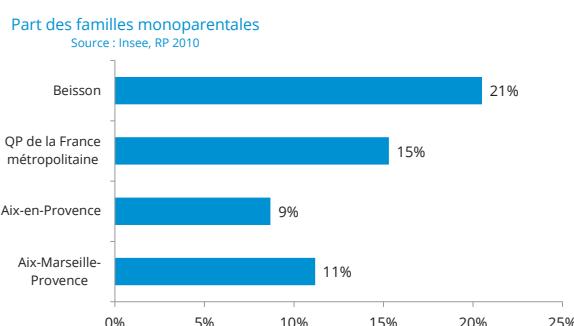
Source : Insee, RP 2010



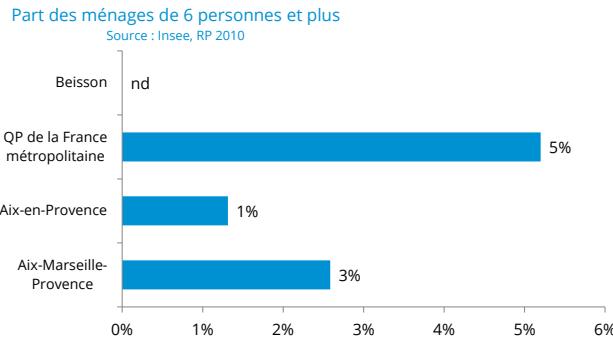
Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 570, soit moins de 1% du total communal.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée qu'à l'échelle communale (qui comporte beaucoup d'étudiants) mais égale à la moyenne des QP nationaux.

La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (33%) que sur la commune (45%). **On estime ainsi à 190 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 100 sont des femmes et 90 des hommes (53 et 47%).**



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 21% des ménages sont monoparents, soit 115 (contre 9% à l'échelle communale).**



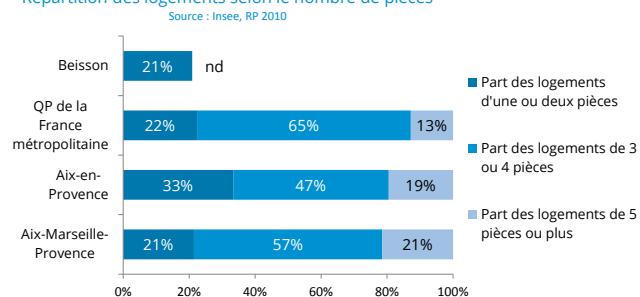
Un peu plus de 1% des ménages d'Aix-en-Provence sont des ménages de 6 personnes ou plus (900 ménages). La part de ces ménages de grande taille est très faible au niveau communal comme à l'échelle de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

21% des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier étant légèrement plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de T1 ou T2 y est plus faible (**21% des résidences principales contre 33%, soit 120 environ**).

Répartition des logements selon le nombre de pièces



Près de 3 fois plus d'étrangers qu'en moyenne communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Beisson	211	16%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Aix-en-Provence	8 872	6%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

16% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 210 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (6% d'étrangers en moyenne communale).

REVENUS - PAUVRETÉ

Un niveau de vie médian mensuel inférieur à 1 050€

Avec un niveau de vie médian d'environ 1 050€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 800€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 470€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 1 410€ que ceux de la commune.

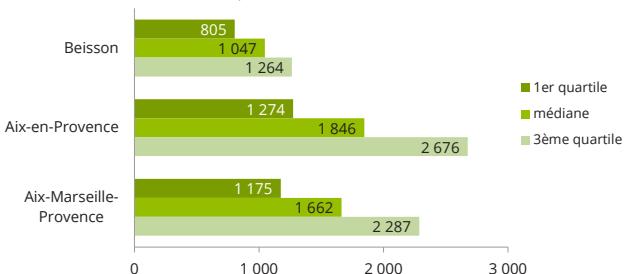
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

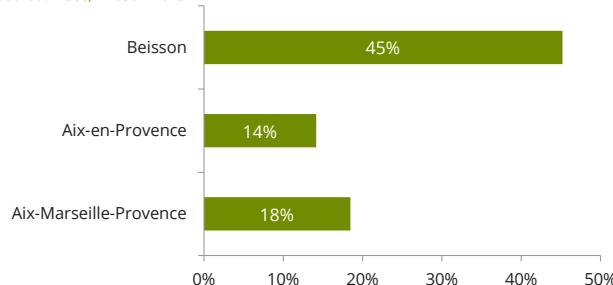
Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)

Source : Insee, FiloSoFi 2013



45% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiloSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **45% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 590 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013).

Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

REVENUS - PAUVRETÉ

Plus du tiers des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Beisson	199	34,9%	57	142	10,0%	24,9%
Aix-en-Provence	5 524	8,1%	1 780	3 744	2,6%	5,5%
Aix-Marseille-Provence	106 207	8,1%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

35% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 200 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **27 points** à la moyenne communale. Près des trois quarts de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (71% soit 140 ménages)**. Ainsi 25% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

26% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi 43% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (soit 200 ménages) et 26% ont des revenus dépendant totalement des prestations (120 ménages). C'est respectivement 24 et 14 points de plus que la moyenne communale.

31% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Beisson	357	159	122	33	51%	31%	23%	31%
Aix-en-Provence	6 781	2 502	2 557	770	13%	6%	6%	7%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

Environ 360 personnes bénéficient de la CMU-C sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 31% des assurés sociaux**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 24 points. Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : plus de la moitié d'entre elles bénéficie de la CMU-C sur le quartier Beisson (51%)**.

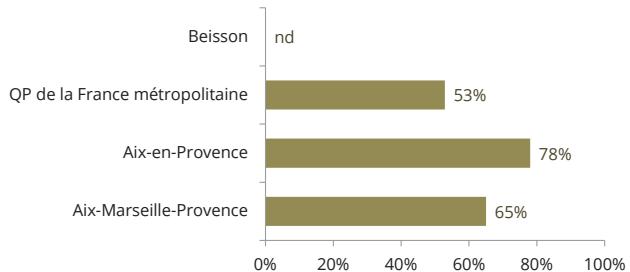
78% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés à Aix-en-Provence

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur Aix-en-Provence, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 78%, soit 13 points de plus que celui de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Taux de scolarisation des 16-24 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

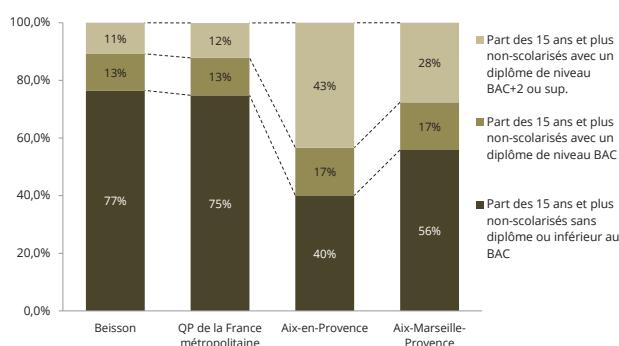
Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans.

Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

77% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 77%, soit 2 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 37 points à celui de la ville d'Aix-en-Provence (40%).

Par conséquent la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 11% sur Beisson, contre 43% au niveau communal.

48% des 15-64 ans sont en emploi

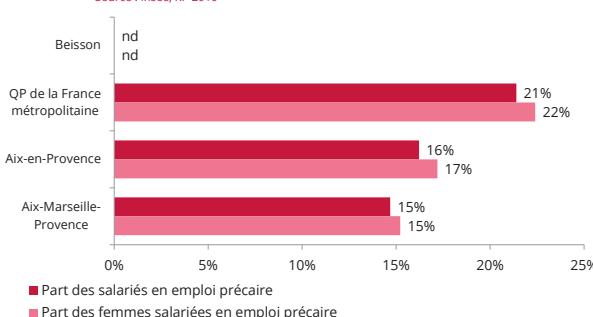
Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est équivalent à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (48% contre 47%). Il est en revanche nettement inférieur à la moyenne communale qui atteint 57%.

Le taux d'emploi féminin est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de 45% (54% sur la commune).

La précarité dans l'emploi atteint 16% à Aix-en-Provence, proportion très proche de la moyenne d'Aix-Marseille-Provence.

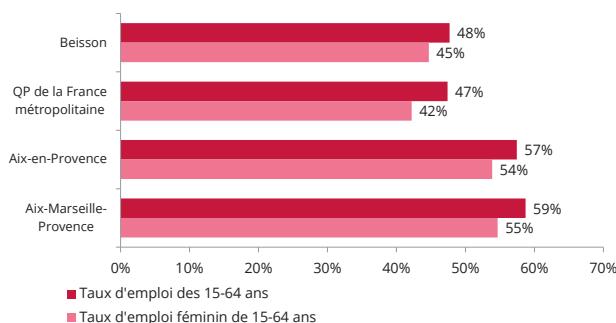
Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le taux d'emploi féminin rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)		
	Hommes		Femmes		Nb	%	
	Nb	%	Nb	%			
Beisson	206	117	57%	89	43%	51	25%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, 206 demandeurs d'emploi des catégories ABC résident sur le quartier, dont 57% d'hommes.

Le chômage de longue durée (2 ans ou plus) sur le quartier est similaire à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (25%).

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFMs des catégories ABC au 31/12/2016.

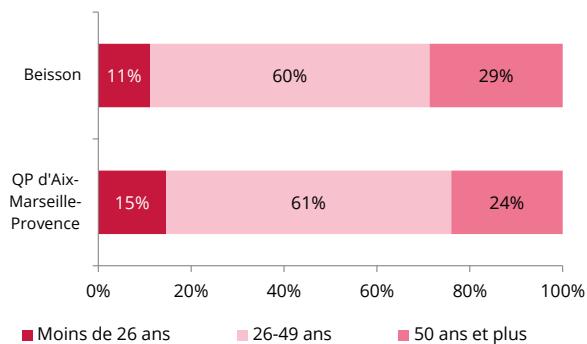
29% des demandeurs d'emploi ont 50 ans ou plus

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFMs des catégories ABC, quel que soit le territoire. **60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans.**

Sur le quartier Beisson, la part des DEFMs âgés de moins de 26 ans atteint 11%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus, de 29%, soit 5 points de plus que la moyenne des QP de la Métropole.

Répartition par âge des DEFMs des catégories ABC

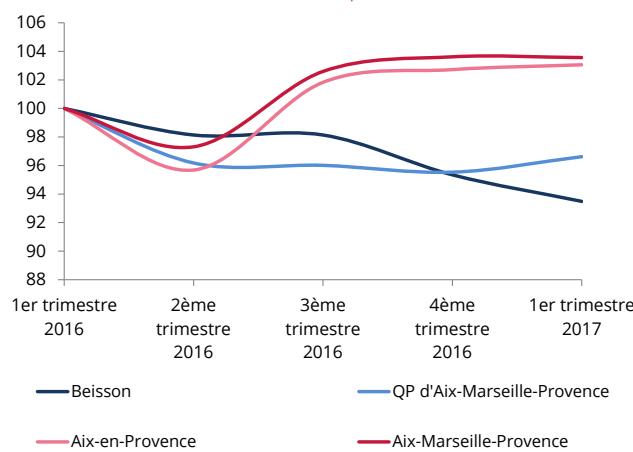
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi sur l'année 2016

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)

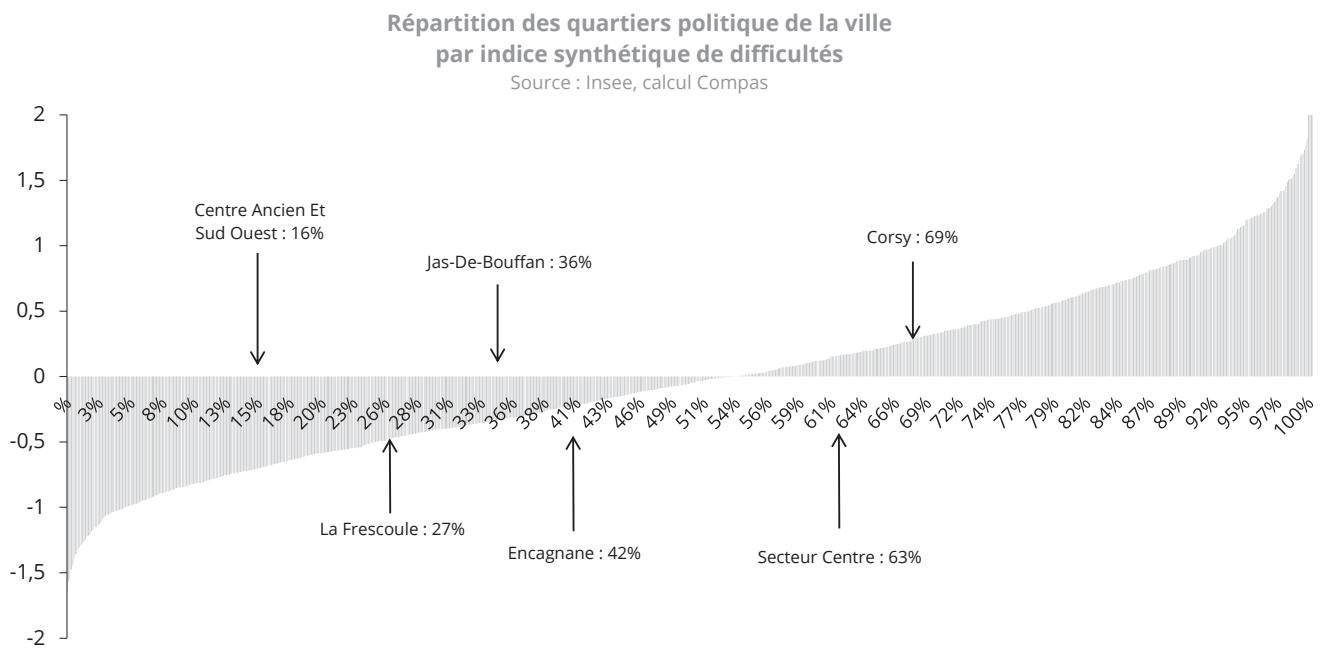
Source : Insee, Pôle Emploi



L'année 2016 est marquée par une diminution continue du nombre de demandeurs d'emploi qui s'accélère à partir du 3ème trimestre. Le quartier Beisson connaît ainsi une tendance inverse à celle de la commune et de la Métropole. Au total, on observe une baisse de **7% entre les 1ers trimestres 2016 et 2017.**

Au 1er trimestre 2017, les DEFMs du quartier représentent un peu moins de 2% de ceux résidant sur la commune.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du CT du Pays d'Aix de part et d'autre de l'axe : 4 quartiers concentrent moins de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. A l'inverse le quartier de Corsy présente la situation la plus défavorable parmi les quartiers du CT.

Le quartier Beisson compte parmi les quartiers dont les 4 indicateurs ne sont pas tous disponibles pour le calcul de l'indice synthétique de difficulté.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

